



# Conditions générales de vente

## Définitions

« **Client** » désigne une personne physique consommateur et majeur à qui **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** fournit une prestation de services d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre d'activités sportives, physiques et de bien-être.

« **Contrat** » désigne le contrat entre le Client et **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** qui est régi par le bulletin d'inscription (sur support écrit), les conditions générales de vente aux particuliers de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** (telles que mises à jour ou modifiées) et la fiche d'informations et de décharge de responsabilité annexée au bulletin d'inscription. Les stipulations des présentes conditions générales prévaudront en cas de contradiction avec tout autre document contractuel de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** ou du Client.

« **Intervenant** » désigne le professionnel (coach sportif), **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** pour réaliser les prestations de services dans le cadre d'un Contrat.

« **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** » désigne la Microentreprise JCS COACH SPORTIF, dont le siège social est 28 rue des Morinières, 44310 La Limouzinière, immatriculée au Répertoire des Entreprises et des Etablissement (SIRENE) sous le n° 900 734 054.

« **Site** » désigne le site Internet exploité par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** dont l'adresse est [jescoachsportif.fr](http://jescoachsportif.fr) ou à toute autre adresse qui pourrait lui être substituée.

## Objet du Contrat

Le Contrat détaille les droits et obligations respectifs de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** et de ses Clients dans le cadre de la vente et la réalisation, par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**, de prestations de services d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre d'activités sportives, physiques et de bien-être.

## Conditions générales de vente aux particuliers

Ces conditions générales de vente détaillent les droits et obligations de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** et de ses Clients dans le cadre des prestations de services fournies par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**. Ces conditions générales de vente s'appliquent à tous les contrats conclus avec les Clients.

Ces conditions générales de vente s'adressent uniquement aux particuliers.

Toute prestation accomplie par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter intégralement et sans réserve dès lors qu'il signe le bulletin d'inscription.

Toute condition contraire aux conditions générales de vente sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

**Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** met régulièrement à jour les conditions générales de vente afin de les faire correspondre au mieux aux attentes des Clients ainsi qu'à la législation en vigueur. Les conditions générales de vente qui s'appliqueront au Contrat du Client seront celles accessibles sur le Site. Ces dernières seront considérées comme ayant été approuvées par le Client, sans indication contraire communiquée par le Client dans un délai d'une (1) semaine.

Le Client dispose de la faculté de reproduire les conditions générales de vente accessibles sur le Site.

## Prestations

**Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** propose à ses Clients des séances d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre d'activités sportives, physiques et de bien-être à domicile et en extérieur. Les prestations de services de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** n'ont aucune vocation médicale et ne se substituent en aucun cas à un traitement médical.

Toute séance comprend l'intervention d'un Intervenant professionnel expérimenté et qualifié dans sa spécialité au domicile du client et à l'extérieur.

L'Intervenant assure l'animation des séances conformément aux règles de l'art et y apportent tout le soin, le professionnalisme, la disponibilité et la diligence nécessaire.

Sauf indication contraire, une séance correspond à une heure (1) d'activité effective et la préparation de l'Intervenant et du Client, ainsi que l'installation et le rangement du matériel ne sont pas compris dans cette heure.

## Organisation et Planning

L'Intervenant, **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** est le point de contact privilégié du Client pour le planning et l'organisation de ses séances.

La réservation des séances s'effectue directement auprès de l'Intervenant.

Le lieu des séances doit être préalablement approuvé par l'Intervenant.

Dans le cas d'une séance collective, les participants doivent impérativement avoir des objectifs communs.

## Retard, absence annulation et suspension

Les Clients sont tenus de respecter les rendez-vous et les horaires préalablement définis. Aucune séance, une fois réservée, ne pourra être annulée et sera due. Celle-ci pourra toutefois être déplacée dans la semaine selon les disponibilités de l'Intervenant et uniquement si le report de séance est demandé par le Client au minimum 24h à l'avance. Tout retard du Client sera automatiquement décompté du temps de la séance. En cas de retard de l'Intervenant, celui-ci doit rattraper le temps perdu en fin de séance ou sur la séance suivante. En cas d'absence non prévue de l'Intervenant, celui se doit de rattraper la séance.

Une séance peut être annulée par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** jusqu'à six (6) heures avant le début de cette dernière. En cas d'annulation, les Clients concernés recevront un appel (ou, en l'absence de réponse, un SMS) et la séance sera reportée à une date ultérieure.

**Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** ne pourra être tenu responsable pour le retard de l'exécution de la prestation en cas de force majeure telle que les catastrophes d'origine atmosphérique, un accident survenu sur le trajet de l'Intervenant ou tout autre cas de force majeure. Dans cette hypothèse, le Client sera alors prévenu le plus rapidement possible et la séance sera reportée à une date ultérieure.

## Condition physique

Le Client est tenu d'avoir une condition physique qui lui permet la pratique de l'activité physique et sportive qu'il aura sélectionnée. Le Client devra avoir passé une visite médicale préalable à toute activité auprès d'un médecin et produire un certificat médical d'aptitude à l'activité physique et sportive de moins de trois (3) ans.

Le certificat médical devra être renouvelé chaque année et présenté à l'Intervenant.

Dans le cadre des séances dispensées auprès des femmes enceintes, une autorisation médicale pourra être demandée par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**.

## Règlement intérieur

Le Client doit porter une tenue de sport correcte et propre pour la pratique des activités sportives (sauf instructions contraire de l'Intervenant). Le Client doit prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter les consignes de l'Intervenant en ce sens.

Sans préjudice de ce qui suit, **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** pourra, sans préavis ni indemnité d'aucune sorte, exclure voire mettre fin au Contrat de tout Client dont l'attitude ou le comportement serait contraire aux bonnes mœurs, ou notoirement gênant, inacceptable ou dangereux pour lui-même ou pour les autres.

## Durée et maintien du Contrat

Le Contrat prend fin à la première des deux dates entre (i) la date à laquelle toutes les séances ont été effectuées ou (ii) la date à laquelle le délai pour effectuer les séances a expiré alors même que toutes les séances n'ont pas été effectuées en raison d'un acte ou omission du Client. En cas de réalisation partielle du Contrat, l'intégralité du prix reste due à **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** à moins que cette réalisation partielle résulte d'un acte ou omission de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**.

Une résiliation du Contrat par le Client est admise, en cas de force majeure, raisons médicales ou accident, avec un préavis d'un (1) mois. Le Client se doit d'apporter les preuves du cas de suspension du Contrat, et, dans ce cas seulement, **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** s'engage à lui rembourser les frais qu'il aurait engagé pour des séances qu'il ne sera pas en mesure de suivre.

Le Contrat et les séances ne sont pas cessibles par le Client sans accord préalable de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**.

## Tarifs et modalités de paiement

Le prix fixé par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** est garanti pendant la durée du Contrat. **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** se réserve la possibilité d'actualiser le prix de la prise en charge lors de la souscription d'un nouveau contrat.

Les prix sont affichés en euros (€).

Ils comprennent les séances, les déplacements nécessaires à l'Intervenant pour se rendre sur le lieu d'intervention si l'intervention est le secteur du canton de Grand Lieu, sinon des frais de déplacement seront rajoutés au prix de la séance. Les prix tiennent compte de la réflexion menée pour la préparation des séances techniques et du suivi de la personne.

Le nombre de séances et le total du prix seront fonction du nombre de séances sportives nécessaires pour atteindre les objectifs du Client ainsi que du recours éventuel à des activités complémentaires au sport (diététique, esthétique, relaxation, développement personnel, etc.) et pourraient donc évoluer en fonction des besoins du client variables en cours de contrat, auquel cas la conclusion d'un nouveau contrat entre **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** et le Client pourrait être nécessaire.

Le Client s'engage à payer **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** aux dates et conformément aux modalités de paiement indiquées sur le contrat. Si le Contrat est conclu en présence de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** et du Client dans un lieu qui n'est pas celui où **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** exerce son activité en permanence ou de manière habituelle, le Client doit attendre un délai de sept (7) jours à compter de la conclusion avant de procéder au paiement.

En cas de retard dans le paiement des factures, une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal pourra être appliquée par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** du seul fait du non-respect de la date d'échéance par le Client. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est 40 euros.

## Assurance et responsabilités

Chaque Client doit souscrire une police d'assurance responsabilité civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, durant les prestations. **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** conseille par ailleurs à chaque Client de souscrire une assurance de dommage corporel liée à l'activité physique et sportive le couvrant pour sa propre intégrité physique.

**Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** a souscrit une assurance pour couvrir les dommages engageant sa responsabilité professionnelle.

La responsabilité de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** ne pourra être recherchée qu'en cas de démonstration d'un lien de causalité entre une faute lourde commise par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** dans l'exécution du Contrat et le dommage subi par le Client. La responsabilité de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** ne pourra notamment pas être recherchée (i) en cas d'accident résultant de l'inobservation par le Client des consignes de l'Intervenant ; (ii) en cas d'accident intervenant hors des séances ou conseils prodigués par l'Intervenant ; (iii) ; si le Client ne respecte pas les engagements qu'il prend et garanties qu'il donne au titre Contrat ; et/ou (iv) en cas de force majeure. Les dommages indirects (tels que, sans que cette liste ne soit limitative, une perte de revenus, une perte de chance, un manque à gagner, tout préjudice financier ou tout préjudice immatériel) ne pourront pas faire l'objet d'une indemnisation de la part de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**.

**Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** n'est pas responsable en cas demeure seul responsable des engagements qu'il prend et des garanties qu'il donne au titre du Contrat.

Le Client sera responsable en cas de dégradation occasionnée ou en cas de dommage matériel ou corporel résultant d'un acte volontaire ou involontaire survenant de son fait.

Le Client s'engage par ailleurs à garantir et prendre en charge l'ensemble des condamnations et des frais de justice qui pourraient être encourus ou mis à la charge de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** du fait des fautes, manquements ou autres actes survenant du fait du Client.

## **Données personnelles**

Dans le cadre d'une inscription, le Client fournit des données personnelles qui sont obligatoires et nécessaires pour traiter l'inscription et exécuter la prestation et qui peuvent être utilisées à des fins de communication commerciale de la part de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**. Les données personnelles seront conservées par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** au maximum une (1) année à compter de la fin Contrat.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Chaque Client pourra exercer son droit d'accès, d'opposition et de rectification en adressant une lettre simple à **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**, 28 rue des Morinières 44310 La Limouzinière ou un courrier électronique à l'adresse « [jean-christophe.secchi@sfr.fr](mailto:jean-christophe.secchi@sfr.fr) ».

Le Client peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Le Client pourra également s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles à des fins de communication commerciale par courrier électronique en utilisant le lien ad hoc qui figure sur chaque message électronique envoyé.

L'opposition d'un Client à l'utilisation de ses données personnelles dans le cadre de communications commerciales a pour conséquence de le priver de l'information concernant les offres commerciales de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**, de partenaires.

## **Images**

Le Client se doit d'indiquer s'il accepte que son image soit utilisée par **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**, et, le cas échéant, signer l'exemplaire d'autorisation de droit à l'image.

## **Propriété intellectuelle**

Tous les éléments visuels et sonores de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** et du Site, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, le droit des brevets et plus généralement par tous droits de propriété intellectuelle. Ces éléments sont la propriété exclusive de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** ou de ses concédants. Aucun des éléments du Site ou de tout ou partie de ceux-ci ne pourra être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, quel que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable exprès et écrite de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**.

## **Service clientèle**

La satisfaction de ses clients est une préoccupation constante de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif**.

**Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** essaie de répondre aux attentes de ses Clients le plus rapidement possible et de leur répondre dès que possible après réception d'une demande, suggestion ou réclamation.

Pour toute demande, suggestion ou réclamation, le Client est invité à contacter le service client : **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** – 28 rue des Morinières 44310 La Limouzinière - Courrier électronique : [jean-christophe.secchi@sfr.fr](mailto:jean-christophe.secchi@sfr.fr) – Téléphone : 06 10 66 61 09.

## **Divers**

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des conditions générales de vente ne saurait affecter la validité de l'intégralité des conditions générales de vente, dont les autres stipulations garderont toutes leur force et leur portée. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes conditions générales de vente.

Le fait pour **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des clauses du Contrat, ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les conditions générales de vente sont consultables sur le Site et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de **Jean-Christophe Secchi Coach Sportif** sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version sera applicable.